

MAIRIE DE VARENNES-LES-NARCY

COMPTE RENDU SUCCINCT SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le dix décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Varennes-les-Narcy, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de la Commune afin de répondre aux mesures de distanciation liées au COVID, sous la présidence de Monsieur Alain BAUGET, Maire.
La séance a été publique.

Présents : M. Alain BAUGET, Mme Bénédicte SURELLE, M. Serge BULIN, M. Philippe GRILLOT, M. Damien GAILLETON, Mme Christine LEBON, M. Philippe PLANCHARD, M. Julien BONETTI, M. Luc PLANCHARD, M. Jean-Louis FONTAINE, M. Cyrille MARLE

Absents excusés : Mme DE FIGUEIREDO Christelle donne pouvoir à M. Serge BULIN
Mme Elisabeth GATARD donne pouvoir à M. Cyrille MARLE
M. Loïc LAUBIER
M. Pascal BIZOUARNE

Secrétaire de séance : M. Luc PLANCHARD

I – Approbation du procès-verbal du 8 Octobre 2021

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 8 Octobre 2021 est approuvé à l'unanimité.

2021-26 – Adhésion à l'ATD Nièvre Ingénierie – Pôle Urbanisme

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adhérer à l'ATD Nièvre Ingénierie Pôle urbanisme

2021-27 – Convention relative à l'instruction des autorisations et actes d'urbanisme à compter du 1^{er} janvier 2022

Le conseil municipal après en avoir délibéré vote à l'unanimité pour autoriser Monsieur le Maire à signer avec l'ATD Nièvre Ingénierie la convention relative à l'instruction des autorisations et actes d'urbanisme à partir du 1^e janvier 2022.

2021-28 - Modification des statuts de la Communauté de Communes les Bertranges et restitution de compétences

Lors de sa séance en septembre dernier, le conseil communautaire a délibéré pour la modification de ses statuts et la restitution de compétence à certaines Communes.

La commune de Varennes-les-Narcy étant membre de la Communauté de Communes les Bertranges, doit également délibérer sur ces deux points.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider les statuts de la communauté de communes et de restituer les compétences « construction, entretien et fonctionnement des équipements sportifs aux communes suivantes :

- salles des arts martiaux à Guérigny
- Pistes de BMX à Urzy
- Skate parc à Saint Martin d'Heuille

Séance levée à 19 h 15

Le Maire,
Alain BAUGET

